



Conseil Municipal du 26 septembre 2019 – 19h00 –
Salle du Conseil.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

INFORMATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

1- Tableau de suivi des subventions (annexe).

2- SIGEIF – Adhésion de la commune de Linas (Essonne). La délibération n°19-21 du 1^{er} juillet 2019 du Comité du Sigeif a autorisé l'adhésion de ladite commune au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz. Conformément à l'article L.5211-18 du CGCT, notification doit être faite aux communes membres du Sigeif.

3- Convention de coordination Police nationale-Police municipale : elle précise la nature, les lieux et les modalités de la coordination entre la Police nationale- commissariat de Boissy-Saint-Léger- et le service de Police municipale nouvellement créé. L'objectif est d'optimiser le service rendu aux administrés en termes de prévention et répression de la délinquance en général, dans le respect des compétences respectives de ces deux structures, telle que définies par la loi.

4- Tableau du Conseil Municipal suite à la délibération n° 2615-2019 du 1^{er} juillet 2019.